



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E206405

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2026

ÉDITÉ LE

15/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/06/2023

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 19/07/2024  
100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC NARBONNE

Siret : 953 434 073 00011

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 954670400161

Assurance Responsabilité Travaux :  
ERGO SV75018041T21458

Assurance Responsabilité Civile :  
ERGO SV75018041T21458

Situation fiscale et sociale : A jour au 11/06/2025

Raison sociale : ALLO CLIM SERVICE

Sigle : ACS  
94 AVENUE DES CORBIERES  
11490 PORTEL-DES-CORBIERES

Téléphone : 07 83 88 50 39

Portable : 07 83 88 50 39

Fax :

Site Internet : www.alloclimservice.com

E-mail : contact@alloclimservice.com

Responsabilité légale :  
ROSAL CANAS LIONEL, MICHEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 17/09/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 17/09/2024         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 17/09/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.